

Monsieur,

dans le cadre du projet d'aménagement de la ZAC coeur de village a Barjouville pour lequel une enquête commence le 20 juin 2022 et s'étend jusqu'au 20 juillet en pleine période de vacances d'ailleurs, comme c'est bizarre ! je vous fais part de mes observations à savoir que notre propriété au 11 rue de BEAUCE va faire l'objet d'une expropriation suite à la DUP affichée le 20 mai 2022. cette propriété appartenant à mon PERE a été acquise en 1962. il s'agit d'un terrain de 2500m² arboré avec des arbres immenses de plus de 50 ans. Arbres que l'on ne peut nous obliger à abattre article 673 du code civil. prescription trentenaire!! nous sommes mes frères, ma soeur et moi même les héritiers de ce bien qui n'est absolument pas à l'abandon. nous demandons que SOIT RETIRE de ce projet notre propriété. En effet il n'est pas d'utilité publique de nous exproprier, de tout raser, d'arracher nos arbres et de bétonner partout sous prétexte d'un environnement meilleur..si il fallait supprimer tout ce qui est ancien pour effacer les traces du passé on pourrait raser les églises, les cathédrales les châteaux, les belles demeures etc... ici à Barjouville monsieur le maire qui n'était pas né et qui n'était même pas dans les pensées de ses futurs parents s'octroie le droit de vouloir tout raser avec l'aide des promoteurs de la SAEDEL. ceci surtout pour son intérêt personnel et son orgueil ça va lui permettre de monter au plus vite l'ascenseur social avec des méthodes ignobles pour nous dépouiller. C'est tellement facile pour lui:

* dire que la maison est abandonnée. * ne pas faire les travaux d'embellissement sur la voie publique devant chez nous pour bien faire comprendre que la propriété n'existe pas ou plus * casser la cloture pour venir sonder le terrain avec des pelleteuses laisser la cloture en plan écrasée par terre pour permettre aux délinquants connus d'assouvir leurs envies de casse. car bizarrement on est cambriolé tous les ans et les casseurs saccagent la maison(preuves à l'appui) se sont des méthodes d'intimidation et de dévalorisation du bien

*il nous a même dit ouvertement lors d'une entrevue qu'il nous interdirait de vendre et qu'il ne nous donnera pas le droit de faire des travaux que cette propriété lui revenait de droit pour faire émerger son projet. ce vieux projet remis dans les circuits et qui doit permettre à certains de faire une opération juteuse à moindre frais et surtout d'en tirer des bénéfices conséquents il y a des années la propriété a été amputée à plusieurs reprises sur le côté gauche pour faire une sente piétonne, devant pour la voirie de l'autre côté pour un passage. A chaque fois la mairie s'est servie gratuitement SANS aucun remords.. et là ça recommence on se sert on y va tranquillement et on ne respecte pas les propriétaires Pour ce nouveau projet il est question d'un coeur de village et pour redonner envie aux habitants de se retrouver des bancs au milieu d'une place bétonnée !!!!!!! une immense place comme la place des Epars Le coeur de village alors refait comme une ville avec ses routes ses autoroutes sa zone commerciale immense créée en haut de la rue de Beauce à 1.5km à pied. C'est quoi l'utilité publique??? ou est l'intérêt de supprimer une maison avec son jardin à une famille pour venir bétonner et faire croire à une amélioration de la vie du village? comment faire

comprendre aux Barjouillois que par ce tour de passe passe ils peuvent dire adieu à leur cadre de vie à leur tranquillité. que ce qui leur est promis n'est qu'une machination? allons messieurs mesdames ne soyez pas dupes!!!! D'ailleurs peu sont vraiment informés. certains nous ont même dit qu'ils ne savaient pas vraiment. ils ne vont pas lire le tableau d'affichage de la mairie et puis c'est écrit si petit et affiché tout en haut du panneau qu'au bout de 2 lignes ils abandonnent... De plus la période pour contester cette DUP est très courte et entre les examens, les épreuves du BAC, les vacances scolaires qui commencent les gens vont partir ils n'auront rien vu. Ils ne se seront opposés à rien et au retour BINGO la machine sera en marche...si ce n'est pas fait exprès ?? mais nous propriétaires héritiers nous allons nous battre et informer les gens NOUS BATTRE pour sauver notre bien et en disposer comme on veut; nous battre pour faire comprendre que tout ceci s'apparente à un vol public et que la mairie doit nous respecter. que nos arbres ne seront pas coupés pour que les gens viennent s'en emparer gratuitement. car ceci est bien du vol...Avec une

dizaine d'hectares arrachés aux anciens habitants le maire de Barjouville a bien assez et les conséquences financières seraient un gouffre énorme pour la commune avec de surcroit une insuffisance d'appréciation des dépenses .

il faut arrêter cette frénésie et user de tous les recours pour empêcher les expropriations qui ne relèvent pas d'une DUP et que monsieur le maire et la SAEDEL

Voilà monsieur toutes mes observations concernant cette DUP et j'espère qu'elles seront visibles sur le site pour que chacun comprenne